

CMQ-71199-001

Séance du 23 janvier 2025

R É S O L U T I O N
2025-014

AUTORISATION DE DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec administre provisoirement la Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent depuis le 25 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 26 novembre 2024, le Président de la Commission municipale a désigné madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER les dépenses suivantes :

- Anderson Gordon (ANDE10) au montant de 510 \$ pour des services de nettoyage des eaux usées pour le bureau municipal, le centre communautaire et l'aréna. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 453 (340 \$) et 02 70120 629 (170 \$).
- Bobbitt Nelson (BOBB10) au montant de 195 \$ pour la location de véhicules pour des travaux municipaux. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 515.
- Chislett Lorraine (CHIS68) au montant de 848,56 \$ pour le grand nettoyage des bureaux municipaux à Chevery pour la fin d'année. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000522.
- CIMI Inc. (CIMI50) au montant de 908,29 \$ pour l'achat des pièces pour l'entretien et la réparation de véhicules pour la voirie. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 525.
- Fonds d'Information sur le Territoire (CIRC50) au montant de 24 \$ pour des frais juridiques. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 19000 412.
- CMR Sales (CMRS50) au montant de 362,81 \$ pour des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau à Harrington Harbour pour le mois de décembre. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.

- Centre de Services scolaires du Littoral (COMM25) au montant de 3 201,53 \$ pour consommation d'électricité selon l'entente pour les centres communautaires de Kegaska et La Romaine. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 70120 681.
- Cox Richard (COXR95) au montant de 80 \$ pour la livraison de l'essence pour la génératrice à la station de l'eau à Harrington Harbour. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.
- Dépanneur Bellecourt (DEPA50) au montant de 658.03 \$ pour l'achat des fournitures de bureau, pour de l'essence et de l'huile. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 670 (123.32 \$) et 02 32000 631 (534.71 \$).
- Distribution Manicouagan (1987) inc. (DIST40) au montant de 2 082 \$ pour l'achat de bouteilles d'eau potable pour le village de Kegaska. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.
- Linde Canada inc. (DIST50) au montant de 19,86 \$ pour des frais pour des bouteilles de propane. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 635.
- Environex (ENVI50) au montant de 1 595,90 \$ pour des analyses d'eau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 411.
- FNX-INNOV (FNXI50) au montant de 20 878,31 \$ pour des plans de drainage pour gestion des eaux de surface sur le chemin Bellecourt dans le village de Chevery. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 521.
- Graphica Impression inc. (GRAP50) au montant de 975,16 \$ pour l'achat de fournitures de bureau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 670.
- Green Repair (GREE50) au montant de 228 \$ pour l'achat d'essence pour des véhicules de la voirie. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 631.
- CIMA + S.E.N.C. (GROU70) au montant de 70 709,63 \$ pour des mises aux normes de l'eau potable à Chevery. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41301 411.
- Harnois Énergies inc. (HARN50) au montant de 17 154,42 \$ pour l'achat d'essence pour des véhicules de voirie à Chevery et Tête-à-la-Baleine, et pour l'achat d'essence pour la génératrice à la station d'eau à Harrington Harbour. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 32000 631 (12 153.84 \$) et 02 41300 649 (5 000.58 \$).
- Hydro-Québec (HYDR10) au montant de 2 828,22 \$ pour l'électricité du centre communautaire à Tête-à-la-Baleine pour les mois de novembre et décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 70120 681.
- Hydro Québec (HYDR20) au montant de 1 903,44 \$ pour l'électricité des garages municipaux à Tête-à-la-Baleine et Kegaska, les bureaux municipaux à Chevery et La Romaine, et du bureau de poste à La Romaine. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 681.
- Hydro Québec (HYDR30) au montant de 4 805,85 \$ pour l'électricité des lumières de rues à Kegaska, La Romaine, Chevery, Harrington Harbour et Tête-à-la-Baleine pour le mois de novembre 2024.

- Hydro Québec (HYDR40) au montant de 814,22 \$ pour l'électricité des postes d'incendie à Harrington Harbour et Chevery. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 22000 681.
- Hydro Québec (HYDR50) au montant de 3 667,58 \$ pour l'électricité des stations de pompage à La Romaine, Tête-à-la-Baleine, Kegaska, Chevery, et Harrington Harbour. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 681.
- Hydro Québec (HYDR70) au montant de 1 765,37 \$ pour l'électricité du bâtiment de recyclage à Harrington Harbour. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45120 681.
- Hydro Québec (HYDR80) au montant de 4 255,30 \$ pour l'électricité de la distribution de l'eau à Harrington Harbour. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 681.
- Hydro Québec (HYDR90) au montant de 546,99 \$ pour l'électricité des infrastructures touristiques à Kegaska. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 681.
- Imprimerie B & E (IMPR25) au montant de 454,38 \$ pour l'achat de fournitures de bureau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 670.
- Lumen (LUME50) au montant de 126,07 \$ pour l'achat de pièces et accessoires pour la distribution de l'eau à Harrington Harbour. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.
- Magasin du Portage (MAGA25) au montant de 1 642,59 \$ pour l'achat de fournitures de bureau, des pièces et accessoires pour le projet protection contre l'incendie à Tête-à-la-Baleine, pour des pièces pour l'entretien des véhicules de voirie, pour l'achat d'essence pour la voirie à Tête-à-la-Baleine, et des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau à Tête-à-la-Baleine. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 670 (186,06 \$), 02 22000 522 (306,12 \$), 02 32000 525 (92,90 \$), 02 32000 631 (726,05 \$), et 02 41300 649 (331,46 \$).
- Mallette (MALL25) au montant de 3 198,60 \$ pour des services de consultation. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 416.
- Mallette (MALL50) au montant de 1 073,38 \$ pour des services de consultation. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 416.
- Marc Brouillette, avocat inc. au montant de 1 143,95 \$ pour des services juridiques. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 19000 412.
- Marché Natashquan inc. au montant de 2 326,12 \$ pour l'achat de bouteilles d'eau potable pour le village de Kegaska et pour l'achat d'essence pour la génératrice de la station d'eau à Kegaska. Ces dépenses seront imputées au poste budgétaire 02 41300 649.
- Matrec au montant de 1 398,20 \$ pour le transport et la collecte de recyclage. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45120 446.
- MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (MRCG50) au montant de 23 244,63 \$ pour l'évaluation foncière, pour la quote-part de la MRC et pour un remboursement des dépenses pour un projet. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 15000 417 (19 030,27 \$), 02 19000 951 (3 338,89 \$), et 02 62100 345 (875,47 \$).

- Nadeau Kathy-Ann (NADE20) au montant de 113,83 \$ pour remboursement de l'achat de timbres. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 321.
- Nettoyage et Maintenance Lévesque inc. (NMLI50) au montant de 229,95 \$ pour la location d'un conteneur à rebuts. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45120 446.
- Numerik (NUME50) au montant de 127,90 \$ pour les services de photocopie. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 670.
- Pitney Bowes Leasing (PITN66) au montant de 165,70 \$ pour la location d'un compteur à timbres. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 321.
- Pompes Côte Nord inc. (POMP50) au montant de 1 287,84 \$ pour l'achat de pièces et accessoires pour la distribution de l'eau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.
- Puribec (PURI50) au montant de 10 157,47 \$ pour l'achat de produits chimiques pour la purification de l'eau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 635.
- Telus (QUEB50) au montant de 72,01 \$ pour les services de téléphonie de la station de pompage à Harrington Harbour. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 331.
- Benoit Vigneault 2017 ltée. (QUIN50) au montant de 37,34 \$ pour l'achat de pièces et accessoires pour la distribution de l'eau à Kegaska. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.
- Relais Nordik inc. (RELA50) au montant de 4 267,34 \$ pour le transport : des fournitures de bureau, des pièces pour entretien et réparation des véhicules de voirie, des produits chimiques pour la purification et le traitement d'eau potable, des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau, des produits de recyclage, des produits pour des projets de tourisme. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 670 (57,88 \$), 02 32000 525 (28,94 \$), 02 41200 635 (536,27 \$), 02 41300 649 (661,02 \$), 02 45120 521 (496,35 \$), et 02 62100 345 (2 486,88 \$).
- Rona inc. (RONA50) au montant de 14 705,11 \$ pour l'achat de matériaux pour un projet. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 62100 345.
- Société de l'Assurance Automobile du Québec (SOCI05) au montant de 19,03 \$ pour l'achat de vignettes pour les inspections mécaniques. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 22000 455 (7,59 \$) et 02 32000 455 (11,44 \$).
- Bernice Strickland (STRI28) au montant de 115,14 \$ pour le remboursement d'achat de fournitures de bureau à Kegaska. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 670.
- Camille Stubbart (STUB50) au montant de 3 592,97 \$ pour le déneigement des routes municipales à La Romaine pour le mois de décembre 2024 selon un contrat sur la résolution 2024-002. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 33000 515.
- FQM (UMRC50) au montant de 1 457,92 \$ pour l'abonnement au code municipal et pour des services juridiques. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 341 (220,50 \$) et 02 19000 412 (1 237,42 \$).

- Danielle Collard (COLL40) au montant de 467 \$ pour le contrat de ménage du mois de janvier 2025 et pour la prise de tests de l'eau potable à La Romaine. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 522 (300 \$) et 02 41200 140 (167 \$).
- Gisèle Guillemette (GUIL30) au montant de 1 000 \$ pour le contrat de collecte d'ordures à La Romaine pour le mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45110 446.
- Noella Guillemette (GUIL43) au montant de 300 \$ pour le contrat de ménage à La Romaine pour le mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 522.
- Renaud Guillemette (GUIL46) au montant de 700 \$ pour le contrat d'aqueduc à La Romaine pour le mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 4120 140.
- Derek Robidoux (ROBI25) au montant de 850 \$ pour la location d'un véhicule pour le mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45110 515.
- Yesper Rowsell (ROWS48) au montant de 3 275 \$ pour le contrat de collecte d'ordures pour le mois de janvier 2025 à Harrington Harbour. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45110 446.
- Desjardins VISA (DESJ50) au montant de 8 986,26 \$ pour des frais de téléphone pour les comités locaux, pour des frais de téléphone pour l'administration, pour l'achat des fournitures de bureau pour l'administration, pour des frais de téléphone pour la purification et le traitement d'eau à La Romaine, Tête-à-la-Baleine et Harrington Harbour, pour des frais de transport pour des analyses de l'eau, pour l'achat de pièces et accessoires pour la distribution de l'eau, pour les projets de tourisme, et pour des initiatives sous le projet d'Hydro-Québec à Kegaska. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 11000 331(329,48 \$), 02 13000 331 (1 644,01 \$), 02 13000 670 (313,91 \$), 02 41200 331 (475,73 \$), 02 41200 411 (114,97 \$), 02 41300 649 (1 859,23 \$), 02 62100 345 (109,83 \$), et 02 62201 670 (4 139,10 \$).
- Syndicat des Métallos au montant de \$1 715.08. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 55 13880 000.

Sylvie Piérard
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président